Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-215601642-20251208-25_1230-DE

Ploeren
KÊR PLOVEREN - MORBIHAN SUD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 25/1230
DU 8 DECEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice 28
Nombre de conseillers présents..... 23
Nombre de votants..... 27

Le conseil municipal s'est réuni le huit décembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures à la salle de la mairie, sous la présidence de Gilbert LORHO, Maire, suivant convocation du premier décembre deux mil vingt-cinq.

Présents :
Gilbert LORHO, Maire.
Bernard RIBAUD, Monique THIRE, André GUILLEMOT, Noël ADAM, adjoints au Maire.
Laurence RESNAIS, Guénaëlle DOLOU, Sandrine GOUBAUD, Raymond CASTENDET, Olivier LE COUVIOUR, Emmanuelle LE CHEVILLER, Alain ROGER, Catherine WAREMBOURG, Guy GAHENEAU, Charlotte BERVAS, Jean-Yves LE MENE, Cindy JACQUET, Annick NEUMAGER, Jean-Louis BERTHOU, Yannick CAOUDAL, Gaëlle BUCH, Bernard FLEURY, Evelyne LE MARTELOT, conseillers municipaux.

Absents :
Marie-Andrée QUINIOU qui a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
Sylvie LASTENNET qui a donné pouvoir à Jean-Yves LE MENE
Marie-Noëlle DENECE qui a donné pouvoir à Jean-Louis BERTHOU
Aurélien LE BRETON qui a donné pouvoir à Raymond CASTENDET
Guenhaëlle PEDRONO

Secrétaire de séance :
Cindy JACQUET

OBJET : Convention financière spécifique afférente au contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une installation photovoltaïque dans le cadre de l'extension et de la réhabilitation du Centre Technique Municipal de la commune

Monsieur Guy GAHENEAU, conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Morbihan Energies et la commune de Ploeren ont conclu le 1er mars 2024 un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une installation photovoltaïque dans le cadre de l'extension et de la réhabilitation du centre technique municipal de Mané Coetdigo. Ce contrat de mandat prévoit qu'une convention financière spécifique doit être conclue par Morbihan Energies et la commune de Ploeren, avant la signature du marché de travaux photovoltaïques.

A l'issue de la mise en concurrence des entreprises de travaux, le projet de convention financière, annexée ci-après, fait ressortir les éléments ci-après :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-215601642-20251208-25_1230-DE

Entreprise attributaire du marché de travaux photovoltaïques	Entech SE
Montant du marché de travaux photovoltaïques	54 116,53 € HT
Montant prévisionnel de l'opération de travaux photovoltaïques	74 147,50 € HT

VU la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables ;

VU la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ;

VU le code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L.2224-32, L.2224-33, L.5711-1, L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU le code de la commande publique et en particulier ses articles L.2422-5 à L.2422-10 ;

VU les statuts de Morbihan Energies ;

VU la délibération n°24/202 du conseil municipal en date du 26 février 2024 autorisant la conclusion du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Morbihan Energies pour la réalisation d'une installation photovoltaïque dans le cadre de l'extension et de la réhabilitation du centre technique municipal ;

VU le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage conclu avec Morbihan Energies le 1er mars 2024 pour la réalisation d'une installation photovoltaïque dans le cadre de l'extension et de la réhabilitation du centre technique municipal (copie jointe en annexe).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'APPROUVER** les termes du projet de convention financière ci-après annexé, dans le cadre du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage conclu avec Morbihan Energies, pour la réalisation d'une installation photovoltaïque sur le site du centre technique municipal ;

- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ce projet de convention financière, ainsi que tous actes et tous documents y afférents.

Adopté par un vote à main levée qui a donné le résultat suivant :
POUR : 26
DEPORT: 1 (Charlotte BERVAS)

Fait à Ploeren, le 8 décembre 2025

Le Maire,
Gilbert LORHO

MAIRIE DE PLOEREN (MORBIHAN)

La secrétaire de séance,
Cindy JACQUET